

## CONDITIONS GENERALES CAMP D'ETE CDL - 2023

### Conditions

**Elèves internes :** Les prix sont nets et comprennent toutes les dépenses relatives au camp d'été : l'hébergement, les cours, la pension complète, l'usage illimité des installations du campus (sous surveillance), les excursions, les visites, l'assurance maladie et accident. Des machines à laver et de la lessive sont mis à disposition dans chaque maison. L'hébergement se fait en chambre de 2, 3 ou 4 élèves maximum.

**Elèves externes :** Le prix comprend les cours, le repas de midi et l'usage des installations du Collège (sous surveillance).

**Ne sont pas inclus dans le prix pour tous les élèves :** les dépenses personnelles, l'argent de poche, les options Premium, les frais de voyage vers et à partir de Genève, les dégâts causés au matériel/bâtiments et toutes autres dépenses non listées comme incluses.

### Infirmier/Médical

Le Collège du Léman est habilité à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la santé et le bien-être de l'élève. Le responsable légal autorise expressément le Collège du Léman à prendre toutes dispositions nécessaires pour prodiguer à l'élève les soins médicaux requis. Les frais engendrés seront facturés au représentant légal.

### Transport

Le voyage aller/retour de l'élève jusqu'à Genève est à la charge des parents et est organisé par leurs soins. Les transferts aéroport de Genève/CDL et CDL/aéroport de Genève les jours d'arrivée et de départ du camp sont inclus dans le prix du séjour et seront organisés par le CDL.

Pour les élèves voyageant en tant que **Mineurs non-accompagnés (UM)**, les parents doivent avant le départ :

- effectuer **directement auprès de la compagnie aérienne**, toutes les démarches administratives requises pour la mise en place du service UM.
- régler à la compagnie aérienne les frais liés à ce service pour le voyage **aller et retour**.

### Important

Si vous n'autorisez pas la publication de photos et l'enregistrement de vidéos de votre (vos) enfant(s) pour la communication du Collège du Léman Sàrl, veuillez l'indiquer dans la section « droit à l'image » du formulaire d'inscription.

La consommation d'alcool et/ou de drogue est strictement interdite et entraîne un renvoi immédiat de l'élève dans son pays. Le paiement n'est pas remboursable et la totalité du montant reste acquise à l'école.

Comportement : tous les élèves doivent suivre les règles de l'internat. Tout élève enfreignant les règles verra sa présence au camp d'été remise en cause par le Responsable des camps. Dans certains cas, pour des infractions sérieuses ou répétées, l'élève pourra être amené à quitter le camp. Dans cette situation particulière, il est de la responsabilité des parents d'organiser, à leurs frais, le retour immédiat de l'étudiant chez lui. Les frais d'inscriptions au Camp d'été ne seront pas remboursés.

### Paiement - Annulation

Le montant total est payable à l'inscription. L'inscription sera confirmée à la réception du formulaire d'inscription. Toute annulation d'une session ou d'une Option Premium donne droit à un remboursement selon les modalités suivantes :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| - Annulation avant le 21 mai 2023 :               | Remboursement de 75% du montant total |
| - Annulation entre le 21 mai et le 4 juin 2023 :  | Remboursement de 50% du montant total |
| - Annulation entre le 5 juin et le 18 juin 2023 : | Remboursement de 25% du montant total |
| - Annulation après le 18 juin 2023 :              | Le paiement n'est pas remboursable    |

Si l'élève quitte le camp d'été avant la fin de son séjour, le montant total de la session reste entièrement acquis au Collège du Léman Sàrl (sauf si accord préalable avec l'école), et les autres frais engagés non encore payés restent à la charge de l'élève.

#### Paiement par virement bancaire à :

Référence : **indiquer le nom de l'élève comme référence de votre paiement**  
Banque : UBS SA | Ville : Genève - Suisse  
IBAN : CH12 0024 0240 3011 8500 A | Code Swift : UBSWCHZH80A  
N° de compte : 240-301185.00A | Bénéficiaire : COLLEGE DU LEMAN SARL

#### Paiement par carte de crédit (2% de frais)

- Via Flywire au moment de l'inscription
- Contacter le département des Camps au +41 22 775 55 95
- ou par email à l'adresse [camps@cdl.ch](mailto:camps@cdl.ch)

Tout paiement reçu en devises étrangères sera converti en Francs suisses selon le taux de change en vigueur le jour de sa réception. Sur demande, une facture en devises étrangères pourra être établie. Vous pouvez déposer de l'argent de poche pour votre enfant par transfert bancaire ou paiement par carte (2% de frais à ajouter). Nous recommandons entre CHF 100 et CHF 200 par semaine selon l'âge de l'enfant. L'argent de poche restant sera remboursé à l'enfant à la fin de son séjour.

### Force Majeure

Le Collège du Léman peut suspendre, voire annuler, les cours et tout autre service, en particulier les camps, pour des raisons de force majeure, par exemple toutes causes que le Collège du Léman ne peut contrôler telles que les cas particuliers de force majeure, les catastrophes naturelles (ex. incendie, inondation, tremblement de terre, tempête), les explosions, les épidémies, les quarantaines, le sabotage, les émeutes, les troubles à l'ordre civil, les grèves, les guerres ou toutes autres circonstances similaires pouvant affecter l'exploitation durable des activités du Collège du Léman.

En cas de force majeure, les parents reconnaissent que l'incapacité de fournir le service n'est pas imputable au Collège du Léman. Le Collège du Léman n'est alors pas tenu de procéder à un remboursement, même partiel. Cependant, le Collège du Léman offre la possibilité de reporter le montant payé sur 2024 sans pénalité.

### Afin qu'une inscription puisse être confirmée, les éléments suivants doivent nous être envoyés :

1. Le formulaire d'inscription complété et signé
2. Le paiement total + la preuve de paiement
3. Une photo récente de l'élève (de bonne qualité)
4. Une photocopie du passeport ou de la carte d'identité de l'élève
5. Le nom de la ville où se trouve l'Ambassade Suisse chargée de délivrer le visa, pour les élèves ayant besoin d'un visa pour entrer en Suisse. Attention, les délais d'obtention de visa peuvent parfois être longs.
6. La copie de la police d'assurance maladie/accident (pour les élèves externes)

Les parents/agents confirment avoir lu et accepter les Conditions Générales Camp d'été du CDL.

Nom et date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_